

Le pouvoir de pardonner

Pardonner: quelle gageure! Par-delà la blessure infligée, rester les mains ouvertes... Cela ne laisse-t-il pas nombre d'entre nous perplexes? La miséricorde, voilà bien une des plus puissantes et des plus étonnantes facettes de l'identité du Dieu de Jésus Christ. Une facette qui caractérise aussi proprement l'être humain.

PAR PASCAL TORNAY

PHOTOS: DR, PONTIFEXENIMAGES.COM

Dans son livre « Le pouvoir de pardonner »¹, la théologienne réformée Lytta Basset explore les dédales du problème du mal non pas à partir des concepts a priori de bien et de mal, mais à partir de l'expérience dont elle fait le point de départ de sa réflexion. Un point de départ tout intérieur, autrement dit le *moi souffrant* ou la part de moi-même qui souffre du mal subi.

En s'appuyant sur les textes bibliques tirés du livre d'Isaïe² et des évangiles de Luc³ et de Matthieu⁴, son travail fait apparaître que tout être humain possède en lui le pouvoir de pardonner, à condition qu'il accepte de mettre sa blessure à nu, de regarder en face ce qui s'est passé, et ensuite de « laisser aller »⁵ le mal subi sans condition et en toute liberté.

Oublier, non, mais réintégrer

J'entends souvent dire qu'il faut «oublier» et qu'ainsi on pourra pardonner ou qu'avec le temps, les choses s'estomperont. Oublier? Cela reviendrait à refouler, à rejeter cette part de nous-mêmes qui a été touchée par le mal. Lytta Basset prend ici justement le contre-pied de cette approche trop spontanée qui est si souvent le chemin du pourrissement et/ou de la reproduction du mal subi et finalement de la mort. Echo aux textes bibliques, elle propose une autre voie.

Il s'agirait plutôt d'accepter d'entrer en relation avec cette part souffrante de soi pour la laisser nous parler, pour laisser remonter des tréfonds le suc même de ce qui a été touché et ainsi permettre sa réintégration

puis la guérison. En abandonnant le fantasme de vouloir par nous-mêmes faire le tri entre bien et mal, nous refusons ainsi de nous ériger en juge pour nous-mêmes. Deuxièmement, en refusant de nous enfermer dans la condamnation de nous-mêmes – confondant par là le mal et la part souffrante de nous en nous – nous nous laissons une chance de nous ouvrir à une réalité plus grande encore: l'ouverture à l'autre et la solidarité avec notre *moi souffrant*.

Notre théologienne a redécouvert dans les Ecritures la source d'un rapport profondément différent à soi-même qui trouve son origine dans le rapport de Dieu lui-même avec chacun de nous. Il ne s'agit jamais d'un rapport d'accusateur à accusé, car sinon comment Dieu nous ouvrirait-il au salut? Tributaires de cette vision infernale que nous attribuons parfois encore au Seigneur, nous nous enfermons dans un jugement mortel sur nous-mêmes au lieu d'éduquer notre regard au regard même de Dieu sur nous qui envisage, qui nous sauve de nos propres jugements durs et inquisiteurs sur nous-mêmes.

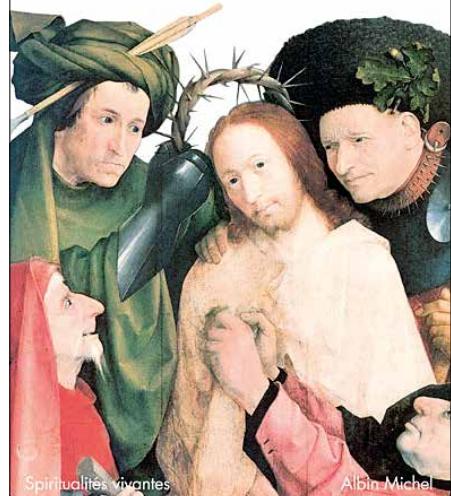
Renoncer à être un juge

Après avoir renoncé à devenir le juge de la part souffrante de nous-mêmes, Lytta Basset nous fait entrevoir un chemin de résurrection. Elle en fait une sorte de programme: il s'agit premièrement de **s'abaisser à entrer en relation (comme de petits enfants) avec le Royaume intérieur** dont Lytta Basset dit par ailleurs qu'elle est la partie perdue de nous-mêmes. Puis, d'**accueillir son enfance blessée** au risque, sinon, de reproduire le mal et de blesser à son tour.

L'accueil de cette partie blessée en nous, nous aidera à **renoncer à une image de nous-mêmes non entamée par le mal et à assumer cette image imparfaite** de nous-mêmes. C'est l'acceptation de notre image entachée par le mal qui va, en réalité, dit Lytta Basset, **nous permettre de nous mettre en quête, en compagnie de Dieu, de notre moi perdu** et, de là, de nous remettre à la **recherche de cet autrui par qui le mal est venu**.

LE POUVOIR DE PARDONNER

LYTTA BASSET



Spiritualités vivantes

Albin Michel

Laisser aller

Les dernières étapes se proposent de «**laisser aller** le mal subi sans condition et en toute liberté». Cela revient, en d'autres mots, à éviter de retenir, d'entretenir la présence du mal subi et de s'engager résolument sur cette voie en «sachant» que **ce pouvoir de décider** qui nous est laissé est un pouvoir de vie ou de mort que nous rappelle le livre du Deutéronome: «*Je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie.*» (Dt 30, 19)

Laisser aller sans condition et en toute liberté ressemble bien à la capacité souveraine du Seigneur envers nous. Lui ressembler et faire œuvre de miséricorde d'abord envers nous-mêmes restera un défi éternel pour nous les humains. Mais il n'y a pas de petites victoires!

1 Lytta Basset, «Le pouvoir de pardonner», Ed. Albin Michel / Labor et Fides, Coll. Spiritualités vivantes, Paris, 1999, 320 p.

2 ch. 52-53: le serviteur souffrant.

3 ch. 23: la Passion.

4 ch. 18: les paraboles de la miséricorde.

5 C'est ainsi que du grec au français, on transpose le verbe «pardonner» ce qui l'éclaire de manière neuve.

